



Biographie

L'abbé Pierre

fondateur et rebelle

Laurent Desmard
Raymond Étienne

L'abbé Pierre, fondateur et rebelle

Laurent Desmard et Raymond Étienne
avec la collaboration de Thierry Delahaye

L'abbé Pierre,
fondateur et rebelle

Desclée de Brouwer

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

propriété ; des entreprises du bâtiment ; un Institut de recherche et d'action sur la misère du monde (IRAMM) qui entend lutter contre « la maladie, le chômage, la faim, l'analphabétisme, dans tous les pays du monde où l'urgence s'en faisait sentir²⁴ » ; et, bien sûr, de nouvelles associations pour accompagner le développement des communautés qui se regroupent elles-mêmes au sein de l'Union nationale communautaire (qui deviendra l'Union centrale des associations communautaires Emmaüs, puis l'Union centrale des communautés Emmaüs).

L'Association Emmaüs finance et chapeaute tout : lors de son assemblée générale, les divers organismes présentent leurs activités et leurs comptes. L'association est ainsi « en prise directe avec les problèmes de la société et imagine les solutions à proposer²⁵ ». Mais, dès 1956, se posent des problèmes de coordination et de pouvoir entre militants de la première heure et responsables autoproclamés, entre partisans de l'action rapide, fût-elle illégale, et tenants d'une gestion plus respectable, entre ceux qui reconnaissent l'autorité de l'Association Emmaüs et ceux qui se méfient de toute structuration des initiatives, entre ceux qui mettent en avant leur bonne foi et ceux qui font primer le service de la bonne cause. L'Association Emmaüs se réorganise autour de trois branches (compagnonnage, Amis d'Emmaüs et Fraternités) et de plusieurs filiales ou services extérieurs : UNASL, revue *Faim et Soif* gérée sous forme associative puis par une société à responsabilité limitée, transformée peu après en société anonyme, IRAMM, SA HLM Emmaüs, coopératives de construction, associations communautaires. Cette organisation ne tient que jusqu'en 1958 ; la décentralisation et l'autonomisation, d'une part, la volonté des administrateurs de maîtriser les dépenses, d'autre part, vident l'Association Emmaüs dont l'abbé Pierre, malade,

abandonne la présidence.

Le fondateur mis à l'écart

De santé fragile, l'abbé Pierre a déjà connu plusieurs périodes d'arrêt et d'hospitalisation, notamment pour des problèmes pulmonaires. Tout au long de sa vie, il souffrira de maladies (hémorragies internes, problèmes de digestion, dépression), le plus souvent psychosomatiques et parfois même diplomatiques : il se rendait littéralement malade face à certaines décisions qu'il ne pouvait « digérer », ou prétextait un état fébrile pour échapper à une situation ou à un conflit qu'il ne voulait pas affronter. Durant les années de structuration, puis d'éclatement de l'Association Emmaüs, il doit souvent s'absenter : « En cumulé, vingt-deux mois de clinique et six opérations » entre 1954 et 1958, a calculé Axelle Brodier-Dolino²⁶. « On fait souvent coïncider la maladie de l'abbé Pierre avec le renforcement de la mainmise de l'entourage technique de l'abbé Pierre sur l'organisation (ce que proclament les opposants, notamment lorsqu'ils parlent de vaticanisation de la rue des Bourdonnais). On l'interprète aussi comme le signe de la rigueur et de la force de l'organisation qui arrive à surmonter la défaillance pour raisons de santé du fondateur. Jusqu'en 1961, l'Association Emmaüs regroupe ainsi l'ensemble du mouvement Emmaüs²⁷. »

La vaticanisation évoquée dans ce texte fait écho au pouvoir pris par « les gestionnaires », également surnommés « les Bourdonnais » ou « les impeccables du 32 », en référence à la localisation du siège social. Cette notion a été éclairée par l'abbé Pierre lui-même : « Emmaüs est comme toutes les choses,

si ça dure, inévitablement, avec le temps, ça se vaticanise. Je veux dire, si saint Pierre sortait aujourd'hui du tombeau, qui se trouve dans la basilique Saint-Pierre de Rome, il lui faudrait un petit moment pour se rendre compte que c'est la même chose que quand il vivait et qu'on l'a crucifié²⁸... » En 1957, deux facteurs compliquent le tableau. L'un, personnel, est l'accroc fait par l'abbé à son vœu de chasteté, qui sème la peur d'un scandale pouvant rejaillir sur les actions d'Emmaüs. L'autre, financier, réside dans le peu de transparence qui entoure les dons et legs adressés nominativement à l'abbé Pierre, lui-même insoupçonnable mais entouré de personnes intéressées par ces flux d'argent et promptes à le flatter ou à lui mentir pour en profiter. « J'étais surmené après l'hiver 1954 [...]. On s'est épuisés à mettre de l'ordre dans tout ça. Il fallait éviter qu'il y ait du scandale, que l'argent soit détourné [...]. Et puis j'ai craqué²⁹. » Un épisode peu connu, et mis en lumière par Axelle Brodiez-Dolino, survient alors, l'internement de l'abbé dans une clinique psychiatrique suisse à la fin de l'année 1957. Pendant six mois, placé sous la double surveillance des autorités médicales et de la hiérarchie catholique, il est contraint de remettre ses pouvoirs au conseil d'administration. Les Bourdonnais en profitent pour faire le ménage dans son entourage afin de protéger le patrimoine d'Emmaüs.

Lucie Coutaz étant venue à son chevet, les fondateurs d'Emmaüs se trouvent de fait écartés de la direction de l'association (Lucie Coutaz n'a cependant pas été « mise sur le trottoir », comme l'ont raconté certains qui avaient sans doute intérêt à dramatiser les faits et à noircir le rôle des Bourdonnais et de l'UCC). « Faire survivre Emmaüs, conclut Axelle Brodiez-Dolino, c'est donc aussi le dépersonnaliser et l'autonomiser du fondateur³⁰. » De fait, jusqu'au décès de l'abbé Pierre – et peut-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Liberté, fraternité, différence

Dans une jolie formule, Axelle Brodriez-Dolino oppose « l'éthique de responsabilité et le développement centripète » de l'UCC, tournée davantage vers sa propre structuration et l'amélioration des conditions de vie et de travail dans ses communautés, à « l'éthique de conviction et au développement centrifuge » de l'UACE, portée vers l'essaimage et la solidarité extérieure. Ce clivage laissera des marques durables au sein d'Emmaüs. Quand nous sommes entrés en fonction¹⁰, les divisions du mouvement portaient encore sur la professionnalisation, l'institutionnalisation, la centralisation... C'est peu de dire que l'abbé Pierre préférerait lancer de nouveaux projets plutôt que de gérer les structures existantes, d'où ces affrontements entre membres de l'UACE et membres de l'UCC, entre « abbé-pierristes » et « emmaüssiens », appellations qui sonnaient comme des noms d'oiseau. Les camps, cependant, n'étaient pas si homogènes, ni l'appartenance si tranchée. Des communautés, dites indépendantes, n'adhéraient pas davantage à l'UACE qu'à l'UCC. C'était le cas notamment dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec des groupes affirmant leur singularité autour de responsables hauts en couleur à l'instar du père Léon. Promoteur de l'envie de provoquer, il est décrit par ses proches comme « un utopiste dans le bon sens du terme, qui agit en dehors des circuits traditionnels, dépatouille les gens et voit ensuite comment composer avec la moralité ambiante¹¹... ».

Autre missionnaire, et utopiste notoire, Henri Le Boursicaud, ancien prêtre-ouvrier dans un bidonville à Champigny, en banlieue parisienne, crée en 1972 à la demande de l'abbé Pierre une petite communauté non loin de là, à Charenton, avenue de la Liberté. Symbole parmi les symboles, le

local est une chapelle désaffectée. Dans les premiers temps, l'activité consiste à collecter et envoyer des boîtes de lait au Bangladesh¹². Le lieu est à cette époque le siège de l'UACE et aussi celui d'Emmaüs International. Dans cette chapelle, sont accueillis des hommes en attente d'une place dans une communauté Emmaüs. L'abbé Pierre demande alors à Henri de s'occuper de « ces gars qui ne sont là que pour un temps ». Henri découvre des hommes avec de gros problèmes de dépendance à l'alcool. Puisque le groupe se trouve avenue de la Liberté et qu'Henri ressent le besoin de libérer ces hommes de l'oppression alcoolique qui les tue à petit feu, il nomme le petit groupe Emmaüs-Liberté. Puis Henri Le Boursicaud fonde d'autres communautés, toujours avec de faibles effectifs, et les regroupe en 1977 au sein d'une petite « famille » baptisée de nouveau Liberté. Le message post-soixante-huitard, envoyé tant à l'UACE, dont la nouvelle famille est issue, qu'à l'UCC, est clair : « La lutte contre les injustices, lutte essentielle du mouvement Emmaüs, doit être, à nos yeux, de façon primordiale, un combat pour une meilleure liberté [...]. Tel est le sens du quadruple objectif que nous nous sommes assigné : libération à l'égard de l'argent, de l'alcool, de l'autoritarisme et du paternalisme¹³. » Henri Le Boursicaud précisera dix ans plus tard dans l'un de ses livres son opposition au courant gestionnaire : « Préférer l'organisation à l'homme, c'est "Emmaüs la tête à l'envers"¹⁴. »

Au lendemain de mai 1968, Yves Godard participe aux camps de jeunes de l'UACE puis fonde en 1973 une communauté à Poitiers qui accueille aussi bien des personnes seules que des couples avec ou sans enfants. Autre particularité de cette communauté, nommée Fraternité, ses responsables rejettent le salariat et revendiquent le statut de compagnons, ce

que l'UACE refuse. La communauté de Poitiers ouvre d'autres groupes dans la région et, ensemble, ils constituent Emmaüs-Fraternité, nouvelle famille établie au sein de l'UACE avec l'accord de l'abbé Pierre. Là encore, le nom de la famille est pour le moins chargé d'un message adressé à ceux qui auraient oublié les valeurs initiales. Les utopies communautaristes de la jeunesse, ses aspirations libertaires, rejoignent le projet communautaire d'Emmaüs et le font vivre – ou revivre ? – dans une double dimension politique et religieuse qui interroge les façons de vivre ensemble. « Le modèle n'est ainsi jamais figé, il se perpétue tout en se réinventant, s'adaptant à sa géographie, à son époque et à ses leaders¹⁵. » Yves Godard se présente comme faisant partie « de la deuxième génération d'Emmaüs, celle qui a construit, structuré le mouvement¹⁶ ». Les rapports entre la première et la deuxième génération n'iront pas sans heurts.

Pendant que l'abbé Pierre encourage dans le monde entier la création de groupes et leur rassemblement au sein d'Emmaüs International, et pendant que les communautés se développent et se structurent en France, fût-ce en se tirant dans les pattes, les autres activités d'Emmaüs se poursuivent dans un relatif anonymat. Le premier SOS Familles est créé en 1967 à Rouen par Anne-Marie Poinsignon, soucieuse de prévenir les risques d'expulsion locative ; il faut attendre 1975 pour que la formule s'étende à travers la France. Animées par des bénévoles, les associations SOS Familles Emmaüs prêtent de l'argent à des familles en difficulté pour les aider à régulariser leurs impayés de loyers et à rembourser leurs dettes. Le financement est constitué par un capital de départ donné par une communauté ou un comité d'amis. Ainsi une partie de l'argent résultant du travail des compagnons ou du bénévolat des amis permet de venir en aide à des ménages en précarité.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Étienne)

Comme tous les enfants de ma génération, j'ai connu le nom de l'abbé Pierre en 1954. J'étais alors scout, et nous avons ramassé des vêtements et des couvertures dans mon village lorrain pour les envoyer à Paris. Déjà à ce moment-là, je me demandais : « Pourquoi à Paris ? » alors que je pouvais voir tant de malheureux à Metz et aux alentours. Je n'y ai plus repensé jusqu'à l'âge de vingt-six ans. J'étais marié et père d'une petite fille, je travaillais dans le bâtiment, en Lorraine, un emploi qui me satisfaisait. Néanmoins, voulant faire autre chose de ma vie, j'envisageais de partir en République centrafricaine construire des églises. Je pensais avoir bien préparé mon affaire, mais il s'avéra impossible que je parte avec ma famille. C'est ainsi que j'ai eu mon premier contact avec Emmaüs, en allant à la communauté de Peltre, près de Metz, qui cherchait un nouveau responsable. C'était en 1966. La communauté avait été créée une dizaine d'années plus tôt et un grand incendie avait ravagé le site en 1964. J'ai été effrayé de voir des gens crasseux, patibulaires, vivant dans des baraques en bois, travaillant dans un hangar ouvert à tous les vents, prenant leurs repas dans un réfectoire sale et sombre. Je n'ai pas postulé...

Cependant, quelque chose, dans le projet d'Emmaüs, m'avait attiré : donner une deuxième vie aux gens et aux objets. Je suis allé rencontrer les dirigeants parisiens : Henri Camus, qui fut le premier salarié d'Emmaüs en 1953, le premier directeur de la société HLM et qui était alors président de l'UCC, et Paul Lavaud, un sociologue qui assurait la formation des responsables de communautés. Ils me proposèrent d'effectuer un stage dans la communauté de Bougival puis dans celle de Brest, située en fait dans la commune proche de Relecq-Kerhuon. J'ai été le premier stagiaire de l'UCC. Il m'a fallu pour

cela demander un congé sans solde à mon patron, qui ne me l'a accordé qu'à regret, en me faisant promettre de revenir travailler pour lui. Pendant un an, j'ai tourné dans divers lieux, au Mans et en Alsace, et passé mai 1968 à la communauté de la Pointe-Rouge, à Marseille. Le drapeau noir flottait sur la gare Saint-Charles ; les compagnons n'avaient plus d'essence à mettre dans leurs camions.

Brest m'a rassuré. J'y ai vu ce que peut donner Emmaüs quand c'est bien géré. J'ai vu des hommes au boulot, en bleu de travail, propres, auxquels on proposait un suivi social et médical. J'ai vu comment on y remettait les hommes debout, comment on leur redonnait leur dignité. On n'est pas à côté des compagnons, on est avec ; la plupart du temps, on accompagne vraiment la personne, on vit avec les gens, c'est une deuxième famille. À la fin de mon temps de stagiaire, je suis rentré à Metz, j'ai rédigé ma lettre de démission et quitté sans hésiter mon entreprise de BTP, d'autant qu'elle avait été rachetée et que je n'avais guère d'atomes crochus avec son nouveau propriétaire. J'ai pris le poste de responsable de la communauté de Peltre, le 1^{er} juin 1968. Puis, tout en conservant cette direction, je suis devenu responsable itinérant au sein de l'UCC, ce qui consistait à remplacer des responsables de communautés malades ou absents, et je me suis investi dans la fédération. Ce qui avait commencé sur un coup de tête a donc duré bien plus longtemps que je n'aurais pu l'imaginer.

À Peltre, en 1968, les cafards couraient sur le plafond de la cuisine et tombaient dans la soupe ou dans le café. J'ai tout passé au chalumeau, fait démonter les meubles, nettoyer et réinstaller quand ça a été propre. Si c'était resté sale, je serais parti. Après, je me suis attaqué à la menuiserie et à la salle des ventes. En restaurant de vieux meubles paysans, en mettant en

valeur les objets proposés dans le magasin, je voulais faire rimer récupération avec hygiène et organisation. Les ventes ont augmenté, ainsi que la consommation d'eau de javel. J'étais secondé par le père Louis, un compagnon respecté par tous, qui connaissait tous les rouages de la communauté : planning des ramassages, alimentation de la « brûle » (foyer en plein air où tous les déchets combustibles partaient en fumée... noire), gestion de la caisse ; il en avait même été le responsable officieux quand le poste était vacant. Le problème principal de Peltre, comme de toutes les communautés à l'époque, était celui de l'alcool. Il y avait quarante-sept compagnons, des ouvriers sans emploi, des légionnaires marqués par l'armée qui ne parvenaient pas à supporter la solitude, des hommes cassés qui se réfugiaient dans la boisson. En faisant le tour du réfectoire et des chambres, j'ai trouvé cinquante litres de vin, plus ou moins cachés dans les armoires ou sous les lits. Le midi, j'ai convoqué les gars et les ai prévenus que tous ceux que je surpris avec une bouteille ou en état d'ébriété pendant le travail devaient s'en aller. Peu après, les compagnons n'étaient plus que vingt-deux. Bien sûr, les partants pouvaient revenir, s'ils s'abstenaient de boire. Peltre est devenue une communauté « sèche ». Autre nouveauté, elle a obtenu cette année 1968 le statut de centre d'hébergement, ce qui a permis aux compagnons d'accéder à leurs droits sociaux. Comme je n'ai pas été révoqué, ces décisions ont dû être jugées positives par les administrateurs.

La communauté fonctionne grâce à l'action de ses trois composantes : des bénévoles, des compagnons et des salariés. Il faut que les gens se tiennent ensemble. Dans le livre qu'elle a publié en 2007, *Cinquante images pour cinquante ans*, la communauté de Peltre a expliqué sa conception : « Si le travail a un coût, si la notion d'argent ne peut être totalement écartée, celle de la gratuité n'en est pas moins centrale. Donner de son

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Pierre, rappelle Jean-Pierre Gilles, « la création d'Emmaüs France, c'était rassurant. Il avait confiance dans les hommes qu'il avait mis en place, il disait oui à l'un et des fois oui à l'autre sur des choses opposées, mais pour lui Emmaüs France était la sécurité de la continuité du mouvement. C'est un mouvement complexe, voire ingérable vu les personnalités des gens et leur parcours [...]. Je pense que l'abbé a été reconnaissant de la création d'Emmaüs France, sinon cela partait en schisme et en guerre¹¹ ».

À qui appartient le nom de l'abbé ?

Le *Coutumier* de 1959 précisait les conditions d'utilisation des noms Emmaüs et Abbé Pierre par les communautés : « L'appellation locale est exactement : Association des amis et de la communauté des chiffonniers-bâisseurs de.... Adhérente à l'Union centrale des associations communautaires d'Emmaüs – Fondateur Abbé Pierre. En règle générale, on ne doit pas utiliser sans autorisation expresse de l'Union centrale le nom d'Emmaüs, et sans autorisation expresse de l'abbé Pierre, son nom. L'activité doit être accomplie au nom de l'ACCB locale. » La nouvelle version du *Coutumier*, présentée à l'assemblée générale d'Emmaüs France tenue à Paris le 21 novembre 1991, revient sur ces questions d'identité : « Le conseil d'administration (du 6 janvier 1989) décide de confier le dossier "Reconnaissance du label Emmaüs – Fondateur Abbé Pierre" à un juriste afin de réserver au mouvement le nom Emmaüs. » Cette dénomination et le logo ont été enregistrés par l'Institut national de la propriété industrielle le 31 mai 1989. Le *Coutumier* de 1991 publie à l'appui une lettre de l'abbé Pierre au président d'Emmaüs France, datée du 19 juin 1986 :

Mon cher Raymond,

Merci à toi et à tous ceux qui ont accepté de porter la responsabilité de membre du Conseil et du Bureau de l'Association Emmaüs France, devant regrouper, pour s'entraider à mieux servir, tous les organismes se référant, en France, au mouvement que j'ai fondé.

La vie d'Emmaüs France porte une si grande responsabilité pour la force et le développement d'Emmaüs International, compte tenu du grand nombre de ses groupes.

Merci de l'exemple que vous donnez d'unité dans la diversité.

Je demande instamment :

1) à tous les groupes d'Emmaüs travaillant en France d'intégrer leur action dans Emmaüs France qui est l'organisme reconnu par Emmaüs International pour cette région du monde ;

2) à chacun des membres d'Emmaüs France d'adhérer expressément à Emmaüs International¹² ;

3) que, conformément aux lettres du 29 octobre 1985 et du 15 janvier 1986 (l'une de moi, l'autre de Jean Wilken¹³), toutes deux publiées officiellement dans la Lettre d'informations d'Emmaüs International, aucune organisation ou personne n'utilise à l'avenir mon nom autrement qu'au titre de membre d'Emmaüs International et des regroupements reconnus par Emmaüs International.

Pour la France entière, c'est l'Association Emmaüs France qui est seule reconnue par Emmaüs International pour faire respecter ma décision dont je renouvelle ici l'affirmation.

Le Coutumier rappelle ensuite que « l'utilisation du nom d'Emmaüs pour la région France est de la responsabilité de l'Association Emmaüs France » et que cette dernière « est

toujours partie prenante dans la reconnaissance d'un groupe en France par Emmaüs International ». L'enjeu est de contrôler la création de groupes qui s'autoproclameraient Emmaüs en leur appliquant les « critères établis par les statuts d'Emmaüs France » et de sensibiliser les groupes français « y compris sur leur participation financière » à Emmaüs International. Enfin, « en cas de conflits graves au sein d'une association ou entre deux associations affiliées à Emmaüs France, les associations concernées et leurs délégués de région demanderont l'arbitrage du conseil d'administration » d'Emmaüs France, « reconnu comme l'élément fédérateur du mouvement ». Une mise à jour du *Coutumier* au 1^{er} janvier 1993 stipule que les associations membres doivent modifier, s'il y a lieu, leurs statuts « pour y introduire une référence explicite au Manifeste universel du mouvement Emmaüs » et ajouter la mention suivante : « Comme toute association utilisant en France la désignation Emmaüs, elle adhère à l'union d'associations dénommée Emmaüs France, dont les statuts ont été adoptés par les Assises générales du 20 novembre 1985. » Cette adhésion se matérialise par le versement d'une cotisation assise sur un pourcentage des recettes. Dès la première année, trentetrois communautés sur soixante-six, soit exactement 50 %, s'acquittèrent de leur cotisation. Ces changements marquent une perte de pouvoir des familles qui, à moyen terme, se traduira par leur disparition.

En matière de communication externe, des principes généraux sont arrêtés. Il s'agit de « positionner Emmaüs France à l'extérieur du mouvement » et de lui donner « une légitimité reconnue par tous à l'intérieur du mouvement pour éviter l'éclatement à la disparition du "Père" ». En effet, « une remarque s'impose », écrivent les rédacteurs du *Coutumier* : « Si le Père est le fondateur du mouvement Emmaüs, quand il prend

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

communautés.

Enfin, B. Dumas et M. Séguier, qui ont formé des générations d'animateurs et de responsables associatifs dans le cadre notamment du CNFA ou de l'INODEP¹⁰, ont également collaboré au Centre Lebret, portant le nom du fondateur d'Économie et Humanisme. Louis-Joseph Lebret est à l'origine d'une conception et d'une méthodologie du développement humain, le développement étant entendu comme une « révolution solidaire ». Pour lui, l'« économie humaine » doit viser le « développement de tout l'homme et de tous les hommes ». Économie et Humanisme s'est rapproché à la fin des années 1950 de l'Institut de recherche et d'action sur la misère du monde (IRAMM), émanation d'Emmaüs, notamment pour soutenir l'action de l'ASCOFAM, Association mondiale de lutte contre la faim. Malgré sa prise de distance assez rapide d'avec Emmaüs, l'IRAMM apparaît rétrospectivement comme une première tentative de l'abbé Pierre pour concilier ses idées mondialistes et l'action en direction des pauvres, et donc comme l'une des racines d'Emmaüs International. D'ailleurs, la faim dans le monde et les actions de développement sont deux thèmes abondamment traités dans les colonnes de *Faim et Soif*.

Une action politique ?

On peut donc, à tout le moins, évoquer un voisinage d'idées, à l'œuvre tant dans Emmaüs International qu'au sein d'Emmaüs France. La porosité entre militants d'Emmaüs et agitateurs socioculturels augmentait encore sur le terrain strictement politique, certains groupes Emmaüs se revendiquant ouvertement de l'extrême gauche – voire d'une solidarité active avec les luttes de libération des pays du tiers-monde. Des armes

furent ainsi livrées à la Libye, au Front Polisario ou au Nicaragua, cachées dans des ballots de chiffons... Ces partisans de la lutte armée, pour minoritaires qu'ils fussent, trouvaient une oreille attentive chez les tenants des idéologies tiers-mondistes, les partisans de la théologie de la libération, les marxistes et autres révolutionnaires agissant au sein d'Emmaüs International, comme la communauté new-yorkaise Emmaüs d'Harlem, proche du mouvement des *Black Panthers* et des opposants à la guerre du Vietnam. La théologie de la libération, venue d'Amérique latine à la fin des années 1960, visait à rendre dignité et espoir aux pauvres et à les libérer de leurs conditions de vie. Pour ses concepteurs, comme Gustavo Gutierrez, Leonardo Boff ou Dom Helder Camara, « l'évêque rouge » que l'abbé Pierre avait rencontré dès 1955, le règne de Dieu sur Terre ne peut s'envisager que par une action préalable de libération des peuples opprimés, à l'instar du peuple juif guidé par Dieu vers la Terre promise. C'est avec quelque retard que la théologie de la libération s'impose comme une référence pour Emmaüs International, où l'on est également sensible à d'autres conceptions du développement. Mais, écrit Denis Lefèvre, « l'abbé Pierre refuse toute idée de lutte des classes, et ne souscrita jamais aux thèses des tenants de la théologie de la libération en Amérique latine, craignant qu'ils ne fassent le lit du marxisme¹¹ ». Camara se heurtait à cette ambiguïté : « Que je parle d'aider les pauvres, de soulager leurs misères, que j'entreprenne de le faire, je suis un saint, que je parle de justice et aussitôt je suis traité de communiste¹². »

En 1978, l'abbé Pierre lit *La pauvreté, richesse des peuples*, publié aux Éditions Ouvrières par le Béninois Albert Tévoédjrè, qui occupe alors le poste de directeur des études au Bureau international du Travail, à Genève. L'abbé souhaite reprendre

dans sa revue *Faim et Soif* des extraits de cette thèse à l'approche inhabituelle. Tévoédjrè y prône une vie simple et frugale, à l'opposé de la société de consommation occidentale dont le modèle tend à se répandre dans les pays en développement par la « déraison du mimétisme ». Cette critique des excès du monde riche trouve, on s'en doute, un vif écho chez le fondateur d'Emmaüs. Albert Tévoédjrè se souvient de sa première rencontre avec l'abbé Pierre : « Je crois qu'il y avait entre l'abbé Pierre et moi une histoire de destin. J'étais étudiant quand l'abbé Pierre est passé à Dakar, vers 1952, et j'ai assisté à l'une de ses conférences. Cela m'avait beaucoup frappé, d'abord de voir un prêtre qui était aussi député. Il parlait de son expérience avec la foi [...]. Cela m'est resté. Et j'ai toujours suivi dans la presse ce qu'il faisait [...]. Je suis venu étudier en France puis quand j'ai sorti le livre *La pauvreté, richesse des peuples*, je vois que *Faim et Soif* consacre un numéro spécial au livre. C'est extraordinaire. Presque en même temps, j'ai été contacté par Jean-Marie Viennet pour faire une conférence à Montbéliard sur la base du livre, et c'est la communauté de Montbéliard qui m'a mis en rapport avec l'abbé Pierre à nouveau¹³. »

À Montbéliard, Albert Tévoédjrè découvre l'esprit des communautés Emmaüs. Quand il rentre au Bénin, il y implante des groupes Emmaüs à Tohoué et à Pahou avec Mgr Isidore de Souza, l'archevêque de Cotonou¹⁴. Leur action contribue largement à la démocratisation de la jeune nation béninoise, l'ancien Dahomey, et essaime dans d'autres pays d'Afrique, au Burkina Faso, au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Afrique du Sud... « Les milieux religieux sont très frileux quand il s'agit d'engagement politique, poursuit Albert Tévoédjrè, l'abbé Pierre, lui, ne l'était pas, il comprenait que

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

institutionnels. Le nouveau président, Renzo Fior, sous la pression du conseil d'administration, a orienté Emmaüs vers une institution de type ONG de développement, en laissant de côté le mouvement de lutte contre la précarité et la pauvreté. L'institutionnalisation s'est faite autour d'orientations politiques très éloignées de ce que vivaient au quotidien les groupes de base. L'animation vers ces groupes n'était plus la pierre angulaire d'Emmaüs International. J'ai donc décidé de quitter ma fonction de secrétaire en 2000. Les orientations politiques d'Emmaüs International correspondent-elles aux soucis des compagnons ou viennent-elles du désir militant d'une toute petite partie des dirigeants ? Cherche-t-on véritablement à faire que les compagnons deviennent acteurs de ces orientations politiques ? L'utopie d'Emmaüs est de rendre de la militance, de la citoyenneté, de la responsabilité à des hommes et à des femmes qui n'en avaient plus la capacité. Cette conception politique est malheureusement devenue minoritaire dans le mouvement et c'est pour moi un grand regret.

1. Entretien du 15 mars 2011.

2. Franco Bettoli a présidé Emmaüs International de 1988 à 1999. Raymond Étienne, président d'Emmaüs France de 1985 à 1997, a été durant tout ce mandat délégué d'Emmaüs France à Emmaüs International.

3 *Construire des actions collectives. Développer les solidarités*, Chronique Sociale, 1997, page 9.

4. *Ibid.*, page 43.

5. *Ibid.*, page 73.

6. Le texte complet est donné en annexe 2.

7. Cf. son livre le plus connu en France, *Pédagogie des opprimés*, Maspéro, 1974.

8. B. DUMAS et M. SÉGUIER, *Construire des actions collectives. Développer les solidarités, op. cit.*, page 76.
9. Sociologue américain, dont le *Manuel de l'animateur social* paru au Seuil en 1976 a été le livre de chevet des militants de l'éducation populaire et du développement du tiers-monde.
10. Centre national de formation à l'animation et Institut œcuménique pour le développement des peuples.
11. *Les combats de l'abbé Pierre, op. cit.*, page 268.
12. Cité par Henri LE BOURSICAUD, *Dix ans voisin de l'abbé Pierre, op. cit.*, page 76.
13. Propos recueillis par les auteurs, entretien du 12 décembre 2010.
14. Isidore de Souza avait effectué un stage dans la communauté de Montbéliard, où il s'était familiarisé avec la pensée d'Emmaüs et celle de son fondateur... en commençant par trier cartons et papiers comme n'importe quel compagnon. Pendant de nombreuses années, les recettes de la communauté de Montbéliard ont financé des actions au Bénin, au détriment de l'amélioration des conditions de vie des compagnons montbéliardais.
15. Entretien du 12 décembre 2010.
16. Entretien du 9 août 2011.
17. Entretiens publiés avec la collaboration d'Hélène AMBLARD, *Absolu*, Le Seuil, 1994.
18. Cité par Henri LE BOURSICAUD dans *Dix ans voisin de l'abbé Pierre, op. cit.*, page 178.
19. Cité par Denis LEFÈVRE dans *Les combats de l'abbé Pierre, op. cit.*, page 105.
20. Entretien du 9 août 2011.
21. L'une des premières communautés Emmaüs de Belgique, créée en 1958 par des prêtres et un couple à Bruxelles.
22. Propos cités par Denis LEFÈVRE, *Les combats de l'abbé*

Pierre, op. cit., page 159.

23. Discours d'ouverture, repris dans la *Lettre d'informations d'Emmaüs International*, n° 63, décembre 1988.

24. Engagements solidaires (*cf.* annexe 3) et Charte d'identité et d'appartenance (*cf.* annexe 4).

25. Abbé PIERRE, *Images d'une vie, op. cit.*, page 100.

26. Entretien du 9 août 2011.

27. *Les combats de l'abbé Pierre, op. cit.*, page 364.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Emmaüs. « Le bureau m'a demandé de représenter la Fondation au conseil d'administration d'Emmaüs France à la place de Corrado Simioni, poursuit Christian Ballet. Cela a été quelque chose d'extrêmement prenant et d'important, et pour moi et pour la Fondation naissante. Pour moi, parce que je ne connaissais pas le mouvement Emmaüs dont j'ai découvert toute la complexité et la richesse progressivement, les racines du mouvement. J'ai participé à toutes les réunions du CA et j'ai pris mon bâton de pèlerin pour participer à toutes les réunions de région d'Emmaüs France. Et pour la Fondation, parce que sa création s'est faite dans des conditions difficiles, on peut dire que cela a été un accouchement au forceps. Le mouvement Emmaüs n'avait pas été assez préparé, impliqué, quant à la création de cette Fondation. Ce qui m'attendait dans toutes les réunions, c'était vraiment l'hostilité, beaucoup de méfiance, de suspicion, d'incompréhension, beaucoup de questions sur cette Fondation qui venait tout d'un coup dans le paysage du mouvement Emmaüs sans que les communautés de base, les comités d'amis aient été suffisamment informés ; beaucoup réagissaient négativement, à la vue notamment des premières affiches qui ont été placardées dans les régions de France : qu'est-ce que c'était que cette Fondation Abbé Pierre, qui portait le nom Abbé Pierre alors que le mouvement Emmaüs ne le portait pas, sauf dans certaines publications qui parlaient de l'abbé Pierre fondateur d'Emmaüs ? Qui communiquait au grand public à travers des affiches s'appuyant sur le nom de l'abbé Pierre, utilisant le portrait de l'abbé Pierre, et en plus avec un appel à dons ? Par la suite, j'ai assumé cette fonction pendant plusieurs années, j'ai même été pendant un ou deux mandats au bureau d'Emmaüs France ; j'ai le sentiment d'avoir, à travers cette fonction, obtenu la confiance des responsables d'Emmaüs. Je me suis inscrit vraiment dans une démarche d'adhésion la

plus objective possible aux missions du mouvement³. »

À l'issue d'une rencontre le 17 mai 1991 entre l'abbé Pierre, le bureau d'Emmaüs France et le bureau de l'association préfigurant la Fondation Abbé Pierre, un protocole d'accord signé par leurs présidents respectifs, Raymond Étienne et André Chaudières, fixe en huit articles les grandes lignes des relations entre les deux associations :

Art. 1. La Fondation, dans le règlement intérieur, fait état de son adhésion à Emmaüs France et en accepte tous les effets. Le Manifeste universel Emmaüs sera annexé à ses statuts.

Art. 2. Emmaüs France prend acte de la spécificité de l'action de la Fondation créée pour aider au logement des familles en difficulté, à leur suivi social et à l'animation culturelle et sociale des quartiers.

Art. 3. La Fondation occupe statutairement un siège au conseil d'administration d'Emmaüs France.

Art. 4. Emmaüs France détient la majorité des sièges au conseil d'administration de la Fondation.

Art. 5. Emmaüs France laisse à la Fondation toute l'autonomie désirable pour atteindre ses objectifs, étant entendu que toute initiative nouvelle de sa part devra être présentée en temps utile pour information au conseil d'administration d'Emmaüs France.

Art. 6. Au cas où s'ouvriraient des délégations départementales de la Fondation, des boutiques de solidarité gérées sous l'entête d'Emmaüs France ou de l'Abbé Pierre ou toute autre forme d'organisation décentralisée, les régions concernées d'Emmaüs France seront au préalable consultées. Les représentants de ces groupes de la Fondation seront convoqués à toutes les réunions régionales.

Art. 7. Au sein d'Emmaüs France, la Fondation est l'instrument

principal de son action pour le logement des familles les plus démunies ; elle est au centre de son dispositif et agit en liaison étroite, à cette fin avec les autres branches afin de les éclairer, de les inciter à l'action et de participer à leurs initiatives, notamment pour résister aux expulsions sans relogement décent.

Art. 8. Emmaüs France reconnaissant la validité de l'action de la Fondation comme collectrice de dons agira à tous les niveaux pour que cette action soit admise et comprise par toutes ses branches sous réserve qu'il ne soit fait aucune utilisation abusive du nom ou de la figure de son fondateur, l'Abbé Pierre.

Certains articles n'ont jamais connu de traduction pratique ou statutaire. « Je me souviens très bien, dit Christian Ballet, que les quelques mois qui ont précédé le décret de reconnaissance d'utilité publique ont été très difficiles, très tendus en interne, sur les questions d'équilibre au sein du futur conseil d'administration entre les trois courants qui ont présidé à la création de l'association en 1988 : le courant Logement pour tous, le "courant des Italiens" proches de l'abbé Pierre, et le courant d'Emmaüs France, et principalement entre le mouvement Emmaüs et Logement pour tous. J'étais très préoccupé par ces tensions qui menaçaient la pérennité de la Fondation. Le débat était de savoir si cette Fondation ferait partie ou non du mouvement Emmaüs, ce dont étaient partisans des personnes et pas des moindres [...]. L'abbé Pierre lui-même, s'il était réticent au départ, a admis publiquement ensuite que la Fondation avait toute sa place au sein du mouvement Emmaüs. Je pense que rien n'aurait été pire que de la laisser en dehors. Entre 1990 et 1992, j'ai sillonné la France, j'ai rencontré les groupes Emmaüs, et j'ai mieux mesuré la légitimité du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*dans des villes agréables, épanouissantes, culturellement enrichissantes, pour tous ceux qui y vivent. Pouvons nos maires à construire des logements sociaux sur le territoire de chaque commune, c'est en cela que nous ferons perdurer les valeurs de la République et que nous servirons, dans la paix, l'honneur de notre beau pays*¹⁵.

En janvier 2006, de fortes menaces continuent à peser sur la loi SRU. L'abbé Pierre se rend à l'Assemblée nationale, journalistes et députés se bousculent pour le photographier ou le saluer. Assis dans son fauteuil roulant, il déclare : « Si je suis là, cinquante ans après l'époque où j'étais parmi vous, si je suis venu, c'est que se trouve mis en question l'honneur de la France. L'honneur, dans la définition que tout le monde comprend, c'est quand le fort s'applique à aider le moins fort, à aider le faible. » Le président de l'Assemblée le fait applaudir¹⁶. Ce sera sa dernière prise de parole en public – sa dernière apparition publique étant le 4 janvier 2007 lors de la cérémonie des vœux à l'Élysée. Le mouvement des Don Quichotte de l'hiver 2006-2007 débouchera sur l'adoption de la loi sur le droit au logement opposable, dite loi Dalo, le 5 mars 2007. Cette loi devait porter le nom de « loi abbé Pierre », mais l'abbé était déjà parti « en grandes vacances » depuis le 22 janvier.

1. Propos de l'abbé Pierre, dans sa préface au livre *De l'autre côté de la rue. Histoire des Boutiques Solidarité*, Fondation Abbé Pierre, Flammarion, 2001.

2. Propos recueillis par les auteurs, entretien du 31 août 2011.

3. Entretien du 31 août 2011.

4. Entretien du 31 août 2011.

5. Entretien du 15 mars 2011.

6. Entretien du 31 août 2011.
7. *De l'autre côté de la rue. Histoire des Boutiques Solidarité*, op. cit.
8. Entretien du 31 août 2011.
9. *Et les autres ?*, n° 67, avril 2010, page 20.
10. Entretien du 31 août 2011.
11. Propos recueillis par Thierry Delahaye lors de la préparation du livre *De l'autre côté de la rue*, entretien du 29 février 2000.
12. Rapport d'observations définitives de la Cour des comptes sur les comptes d'emploi 1999 à 2003 des ressources collectées auprès du public par la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, publié le 21 juin 2006.
13. Rapport de la Cour des comptes, pages 5-7.
14. « Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité, dans des conditions fixées par la présente loi, pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir. » (Loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, article premier.)
15. Abbé Pierre, « Pour l'honneur de notre pays », *La Vie*, n° 3144, 1^{er} décembre 2005.
16. L'article 55 de la loi SRU sera de nouveau mis en péril en 2008. La Fondation, en héritière du combat de l'abbé Pierre, dénoncera ce détournement de la loi et présentera son premier « Palmarès du déshonneur » : quatre cent trente-cinq communes y apparaissent hors la loi, ne respectant pas les 20 % de logements sociaux.

Le fondateur et son œuvre

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

aux yeux de l'opinion. Elle ne peut accepter d'être ainsi compromise¹⁸. »

Le mouvement Emmaüs, d'abord sidéré, se déchire. Faut-il « tuer le père » ou soutenir inconditionnellement le leader ? L'abbé Pierre alterne des déclarations apaisantes, laissant entendre que l'on a déformé ses propos, et d'autres bien plus maladroites dans lesquelles il tire argument de l'Ancien Testament pour expliquer l'automalédiction du peuple juif. Si nous avons joué son jeu, nous nous serions détachés de lui et nous l'aurions laissé tomber. Emmaüs France a publié un communiqué pour condamner les thèses de Garaudy et réaffirmer son soutien à l'abbé ; nous avons réussi à limiter les dégâts quand l'UCC a voulu se désolidariser d'avec lui. Puis, en concertation avec Franco Bettoli, qui présidait alors Emmaüs International, nous sommes allés à Esteville, dans la campagne normande, où l'abbé Pierre s'était replié à l'abri du tumulte médiatique. Nous avons « enlevé » au sens propre l'abbé Pierre et l'avons « mis de force » dans un avion pour l'Italie, si l'on en croit le dessin que fit paraître *Le Canard enchaîné*, nous représentant comme des barbouzes. Et nous l'avons planqué en Italie, au séminaire comme l'annonça la hiérarchie catholique, le temps qu'il retrouve ses esprits. Dans la voiture qui nous conduisait à Orly, le long de l'autoroute A 13, nous pouvions voir défiler des inscriptions bombées à la peinture noire : « Abbé Pierre, Le Pen, même combat. » Pour celui qui avait sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, l'invective était cruelle. Elle était méritée.

Le 23 juillet 1996, l'abbé Pierre publie dans le quotidien *La Croix* un communiqué pour mettre fin à la polémique. Il y indique que ses propos « ont été exploités par des courants qui jouent dangereusement avec les périls antisémites et néofascistes

ou néonazis que j'ai combattus et que je combattrai toujours ». Il décide donc de « retirer mes propos, m'en remettant aux seules opinions des experts de l'Église », tout en gardant une « confiance totale » en Garaudy. Avec le recul du temps, Michel Séguier estime que l'abbé Pierre « n'avait pas analysé ce qu'il était en train de faire ; il était paumé. Il a dû avoir une sorte de coup de vieux, et n'a pas maîtrisé la situation¹⁹ ». Michel Séguier eut alors deux entretiens avec l'abbé : un premier, pour « faire l'analyse politique, revenir sur qui était réellement Garaudy et ne pas s'aveugler sur une cause à défendre », et le second pour chercher « comment dépasser ce problème sans que ni l'abbé, ni Garaudy ne perdent la face, et sans conséquences négatives sur Emmaüs. Cela a été un moment de vérité²⁰ ».

Derniers rebonds

Comme certains hommes politiques – nous pensons à François Mitterrand –, l'abbé Pierre avait la capacité de rebondir quand on le croyait à terre. L'incendie à peine éteint, l'abbé retrouve auprès des Français sa cote de popularité. Il ménage savamment ses effets, passant de l'occupation d'immeubles vides aux photos qui le montrent à sa table de travail. « Partout où il habita, il opta pour le principe de la chambre-bureau : à côté du lit, juste une chaise²¹ et un bureau. Tout est meublé par les soins de l'abbé qui construit ses meubles de ses mains. Ses frères avaient coutume de dire : “Henri se meuble en style Louis caisse.”²² » Sur ce plan de travail et ces étagères bricolés, s'amoncellent livres et notes manuscrites, dossiers et magazines. Un vieux poste de radio voisine avec une statuette de saint, un dessin envoyé par un enfant avec un téléphone qui ne déparerait

pas une salle des ventes d'Emmaüs. « Jusqu'à son hospitalisation au Val-de-Grâce, il disait la messe dans sa petite chambre d'Alfortville, chaque soir à 18 heures. Tous ceux qui le souhaitaient pouvaient y participer assis autour de la table divisée en deux, une partie pour les repas, la messe et l'écriture, une autre pour amasser les documents. Sur cette table, on pouvait remarquer un coffret offert par Mme Maryam Radjavi, la présidente iranienne en exil, dans lequel il rangeait les hosties ; ce qui lui faisait dire que le pain qu'il allait consacrer était offert par les musulmans²³. » L'abbé avait depuis 1988 la maladie de Parkinson, et cela le gênait bien évidemment pour écrire. Il était obligé de faire faire son courrier et cette dépendance lui pesait. Aussi avait-il décidé d'apprendre à taper à la machine à écrire. Laurent Desmard lui avait trouvé une vieille machine et, avec ses deux index, l'abbé s'exerçait, écrivant à grand-peine toujours la même phrase : « Notre père qui êtes aux cieux... » Longtemps, pour dédicacer les ouvrages et les photos à ses admirateurs, il signait : « Et les autres ? », formule qui a donné son nom au journal de la Fondation Abbé Pierre après avoir été celui d'un bulletin de liaison des communautés, de 1956 à 1958. Il a dû réduire son paraphe à un mot, et le mot qu'il a choisi répond à la question qu'il posait avant, c'est : « Ensemble. »

L'abbé Pierre soutient l'association Droit au logement (DAL) qui squatte des immeubles inoccupés pour réclamer leur réquisition ou le Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) dans ses occupations d'églises par des sans-papiers. Ces opérations médiatiques et illégales, cautionnées par l'abbé Pierre, ne le sont pas toujours par le mouvement Emmaüs. En jeu, la dignité des personnes, familles pauvres ou SDF, que l'on ne peut réduire à un alibi, fût-ce pour faire valoir des idées ou des causes généreuses. Quand l'abbé Pierre couche sous la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

compagnons, solidarité avec les pays en voie de développement, urgence sociale, mal-logement, accueil des sans-papiers dans les communautés... Aujourd'hui, dit Hervé Le Ru, « on ne sait pas où va la société, et Emmaüs ne peut pas ne pas subir toutes ces influences. L'avenir d'Emmaüs est aussi incertain que l'avenir de toutes les institutions, qu'elles soient syndicales, politiques, l'école, l'Église..., dans une société où tout est marchandise [...]. Il faudra quand même des gens qui sont porteurs du sens de l'homme, du respect de l'homme, toutes ces valeurs fortes qui sont à contre-courant de la société actuelle [...]. Est-ce que tous les permanents d'Emmaüs ont le sens de l'humain, est-ce qu'ils croient en la personne, à quelqu'un qui s'est cassé la gueule, est-ce qu'ils croient encore au ressort ? [...] Est-ce que ce discours-là aujourd'hui est considéré comme ringard ? Je ne sais pas comment les jeunes entendent cela⁹ ». Jean-Pierre Gilles est plus inquiet : « À Emmaüs International, sous la présidence de Franco Bettoli, il y avait un état d'esprit d'engagement. Les hommes avaient leur caractère, ils avaient certainement leurs défauts et leurs qualités, mais il y avait l'écoute de l'autre, le respect de l'autre, et le fait que l'on pouvait discuter, s'engueuler sans que cela laisse des traces négatives. Aujourd'hui, on arrive à quelque chose qui est de la technicité, avec de l'humain aussi, mais qui a perdu l'état d'esprit du démarrage. C'est cela qui était séduisant, cet état d'esprit que l'on va avoir du mal, me semble-t-il, aujourd'hui à imaginer, notamment à la Fondation [...]. Cela va être dramatique parce que, dans quelques années, tous ceux qui ont connu un peu l'abbé Pierre vont disparaître, je pense que la structure va perdre un certain nombre de valeurs¹⁰. »

Si les valeurs, telles qu'elles s'expriment aujourd'hui, intègrent les conséquences des évolutions récentes,

fondamentalement, ce sont les mêmes valeurs qu'au début de l'aventure d'Emmaüs : des valeurs partagées, et non celles d'un seul responsable, d'un gourou qui entraînerait le mouvement dans une logique de secte. Puisque la perte des valeurs est un risque pour une structure prospère mais oublieuse du sens, il importe de tenir un débat permanent autour d'elles. En 2010-2011, Emmaüs France a lancé une consultation interne autour d'un document intitulé *Emmaüs en mouvement*. Les administrateurs et les permanents de la Fondation Abbé Pierre qui ont participé à cette consultation rappellent, dans un préambule à leurs réponses, que « le mouvement Emmaüs appartient essentiellement à ceux à qui il est destiné. Ce sont eux qui sont le cœur du mouvement. Par conséquent les salariés des sièges, les responsables et les amis d'Emmaüs doivent tout faire pour donner aux personnes qui frappent à la porte d'Emmaüs la capacité de se prendre en charge et la capacité de devenir, à leur tour, des participants actifs à la lutte contre la pauvreté. En ce sens Emmaüs est un mouvement qui relève de l'éducation populaire. Le fait politique majeur de ce mouvement est d'affirmer sans aucune ambiguïté que les personnes en difficultés, voire misérables, sont des personnes capables de se prendre en charge et d'assumer leurs responsabilités sociales à partir du moment où elles sont organisées. Emmaüs est une organisation qui, par la rencontre, reconstitue des liens avec les personnes les plus exclues, par la communauté, par l'entreprise sociale, par les pensions de famille, etc. Ainsi, ces personnes retrouvent les capacités nécessaires à assumer leur vie et à participer à l'évolution de leur humanité. Emmaüs doit rejeter et combattre le discours ambiant qui stigmatise les plus pauvres comme fauteurs de troubles dans la société. Ce sont les conditions d'injustice faites à ces personnes qui sont la honte de nos peuples et non les personnes dont la société se résigne de

plus en plus à gâcher leurs capacités¹¹ ».

La démarche de la Fondation, identitaire et calquée sur la démarche de l'abbé Pierre, est la suivante : analyser et dénoncer (voire quantifier) les injustices, proposer des solutions, montrer par l'action que c'est possible. Autrement dit, pour les responsables de la Fondation Abbé Pierre, « c'est le trip-tyque "agir, expérimenter et interpeller" qui permet de mieux contourner le risque d'instrumentalisation du mouvement par les pouvoirs publics. Parce que l'on agit ou que l'on expérimente des réponses et qu'on les évalue, on a la légitimité d'interpeller fortement. Cette dimension constitue aussi une des marques de fabrique que nous a léguée notre fondateur qui agissait auprès des plus faibles mais ne manquait pas de rappeler leurs responsabilités aux pouvoirs publics avec force et autant que nécessaire ». Un autre document produit dans le même cadre de réflexion précise : « L'interpellation de la Fondation doit porter comme l'une des pratiques d'un plus large processus visant à : être la voix des sansvoix ; ne pas hésiter à exprimer son indignation lorsque la sécurité ou l'intégrité des plus défavorisés est en jeu ; faire bouger l'opinion publique et développer un courant de sympathie envers les plus pauvres ; changer le regard. L'interpellation doit respecter les personnes elles-mêmes. La parole du mouvement et celle de la Fondation sont intimement liées, ce qui oblige à un exercice de communication. Le champ d'interpellation de la Fondation est celui du mal-logement des plus défavorisés et de ses conséquences ; la nécessité d'être dans un mouvement rapide qui colle aux actualités rencontrées peut imposer une liberté dans l'expression, cette liberté repose aussi sur la question de la confiance entre les différents groupes¹². »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

efficacement, leurs responsabilités ;

II

La Commission administrative d'Emmaüs International, après délibération, juge opportun d'apporter à ce sujet les précisions suivantes :

1. Emmaüs, en tant que Mouvement, en plus d'être « **le préliminaire et le complément de toute lutte pour la justice** », est engagé avec les plus faibles ; sa mission consiste non seulement à les secourir en cas d'urgence, mais aussi à les aider à pouvoir eux-mêmes revendiquer leurs justes droits, c'est-à-dire à pouvoir faire entendre « **leur propre voix** ».
2. Cet engagement comporte implicitement qu'Emmaüs se trouve et demeure en conflit avec tous ceux qui, consciemment ou inconsciemment, sont causes de la misère, notamment par les diverses dominations nationales ou internationales.
3. Il appartient à chaque association membre d'Emmaüs International, selon les réalités locales, de déterminer la façon et l'opportunité de proclamer l'ampleur et les limites de cet engagement d'Emmaüs et d'orienter les pratiques sociales du groupe dans cette perspective.
4. Il est dans la ligne du Manifeste Universel d'Emmaüs de susciter, animer, soutenir, aider, des mouvements sociaux ou populaires de revendications de droits non respectés (cf. art. 6 du Manifeste).

La Commission administrative d'Emmaüs International insiste pour que tout groupement qui s'engage dans une option particulière (bien entendu sans contradiction avec le Manifeste universel), se fasse un devoir de mentionner expressément et publiquement qu'il s'agit d'un choix particulier, propre à tel groupement, et non de l'engagement du Mouvement dans son ensemble.

Annexe 3 – Engagements solidaires

*Adoptés par la 8^e Assemblée générale d'Emmaüs International,
Paris, 9 au 12 septembre 1996*

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE

Emmaüs dans une dimension mondiale

ÉNONCÉ DE NOS VALEURS ET DE NOS RÉPONSES AUX DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE ; COMMENT BÂTIR LE CHANGEMENT

Le monde est divisé par la pauvreté et les inégalités. Les hommes souffrent d'exclusion, d'oppression, d'exploitation. Au sein d'Emmaüs, nous refusons cet état de fait. Le monde que nous voulons est fondé sur un engagement montrant qu'il est possible de vivre en bonne harmonie, partageant un mode de vie équitable et digne pour chacun.

La force de ceux qui vivent et travaillent à Emmaüs provient de la diversité des parcours et des cultures : nous sommes capables de partager les talents, les ressources. Les différences s'unissent pour faire un seul mouvement.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Table

Une mémoire à conserver

LES TRENTE PREMIÈRES ANNÉES D'EMMAÜS

« N'attendez pas que je reste tranquille »

Le début d'une légende

« L'insurrection de la bonté »

La justice, pas la charité

Le fondateur mis à l'écart

Se structurer ou disparaître ?

Bureaucratie et spontanéité

Liberté, fraternité, différence

Deux parcours, deux regards

Des communautés qui provoquent

Savoir simplement écouter (Laurent Desmard)

Un engagement pluriel et intense (Raymond Étienne)

DE L'ASSOCIATION AU MOUVEMENT

La création d'Emmaüs France

Durs à cuire et dépossédés

À qui appartient le nom de l'abbé?

Unité et diversité

Quand Emmaüs International donne le ton

L'influence du tiers-mondisme

Une action politique ?

Le tournant de Vérone
Solidarité internationale et urgence humanitaire
D'un secrétariat à l'autre (Laurent Desmard)

Les nouveaux pauvres et le retour de l'abbé Pierre

Deux milliards pour Emmaüs !
Un soleil pour les quarante ans

Une Fondation pour lutter contre la « catastrophe nationale » du logement

La fondation de la Fondation
Perdre le contrôle de l'argent
Double présidence (Raymond Étienne)
Agir, sensibiliser, interpeller

LE FONDATEUR ET SON OEUVRE

Un homme libre dans une institution

Marin, missionnaire et brigand
Fidèle jusque dans l'erreur
Derniers rebonds

Des valeurs d'avenir

Emmaüs en mouvement
Pouvoir institutionnel, pouvoir réel
Un projet vivant et attractif

Annexes

Bibliographie



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
501/2012

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie
en juillet 2012

N° d'imprimeur : XXXXX
Dépôt légal : août 2012

Imprimé en France